



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19 mars 2018

N°73

M. Mounir Mahjoubi, Secrétaire d'Etat chargé du Numérique, a participé ce matin à la présentation du Plan Interministériel de lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Pour soutenir l'action du gouvernement, il s'est exprimé sur les réseaux sociaux et appelle à la responsabilité de chacun pour que ces messages de haine ne puissent jamais entrer dans la norme, pour que les victimes puissent faire valoir leurs droits :

« Ce matin, le Premier ministre a fait une annonce très importante sur la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

Je voulais revenir avec vous sur un point essentiel, celui de la lutte contre la haine raciste et antisémite sur Internet et les réponses que l'Etat compte apporter.

La situation aujourd'hui, elle est inacceptable. Chaque semaine, c'est plusieurs milliers de messages de haines, raciste, antisémite, sexiste, homophobe, qui sont postés sur Twitter, sur Facebook, sur des forums spécialisés ou généralistes, ou sur des plateformes de blogs. Ces messages écrits, ou ces vidéos, ont en commun de vouloir abaisser et humilier l'autre.

Derrière ces messages, il y a des individus, qui pensent que sur Internet, on peut insulter gratuitement, sans limites, sans conséquence.

Et pourtant, devant ces messages, il y a des victimes, des personnes qui sont ciblées, des groupes de personnes qui sont stigmatisés, et puis des millions d'internautes, enfant, ado ou adultes qui voient défiler ces messages comme si leur présence étaient devenue normale.

Comme si on devait s'habituer à la musique de la haine.

Ça ne peut plus durer.

Ce que l'on ne peut pas accepter dans le monde physique, on ne peut pas l'accepter sur Internet.

Et dans ce chantier, les plateformes qui diffusent ces contenus, qui leur donnent un écho, ont une responsabilité. Une responsabilité morale, et une responsabilité juridique, qu'il faut maintenant rendre plus claire et plus contraignante.

Depuis plusieurs mois, le Gouvernement travaille à des solutions afin de s'assurer, de l'identification de ces contenus, de leur retrait le plus rapide possible et de la capacité à poursuivre ceux qui poste ces messages et à accompagner celles et ceux qui en sont les victimes.

Le Président de la République a donné mission à Laetitia Avia, Gil Taieb et Karim Amellal afin de mener une discussion avec tous les acteurs : associations, plateformes et citoyens afin d'apporter toutes les nuances à un sujet à la fois complexe et urgent.

Nous sommes déterminés, le Président et le Premier ministre l'ont rappelé, nous recherchons une solution européenne et nous mobilisons tous nos partenaires pour arriver au plus vite à un accord. Mais par ce que la situation est intolérable, nous travaillons aussi à une réponse au niveau national si cela était nécessaire.

Dans les prochaines semaines, le gouvernement proposera des réponses qui devront permettre au droit Français et européen de mieux répondre aux enjeux posés par la nouvelle réalité des échanges sur les réseaux sociaux et les plateformes. », Mounir Mahjoubi.

Contacts :

Maëlle CHARREAU - cheffe de cabinet chargée de la communication et du parlement
presse@numerique.gouv.fr
01 42 75 77 22



[@mounir](https://twitter.com/mounir)

www.numerique.gouv.fr



[@mounir19eme](https://www.facebook.com/mounir19eme)